

SSIAP 1 INITIALE

SERVICE DE SÉCURITÉ ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



PARTICULIERS



TOULOUSE (31)
PARIS (93)



DANS NOS CAMPUS



67H + 7H D'EXAMEN



ÉLIGIBLE AU CPF

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de feu et leur dangerosité.
- Connaître les principes de la réglementation en ERP et IGH.
- Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir et en effectuer l'entretien élémentaire.

PUBLIC

- Tout personnel permanent du service sécurité incendie des ERP et IGH.
- Être titulaire des diplômes SST ou PSC1 à jour des recyclages ou PSE1 en cours de validité.
- Être apte physiquement (certificat médical de moins de trois mois).
- Satisfaire à une évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur la main courante constatées lors d'une ronde et à alerter les secours.

PÉDAGOGIE

- Présentation orale, appuyée d'un document Power Point.
- Démonstrations : Le formateur explique des exercices, que les stagiaires réalisent ensuite.
- Mises en situation : Au travers de situations simulées et réelles (visites sur sites), les stagiaires découvrent la réalité du terrain.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Du matériel adapté est mis à disposition des stagiaires : PC de sécurité de formation, RIA, bac à feu (générateur de flammes), extincteurs eau pulvérisée + CO².
- Remise d'un livre ou livret aide-mémoire.

PROGRAMME

Rappel réglementaire : Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- L'éclosion et le développement du feu.
- La réaction et la résistance au feu

LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Le classement d'un établissement
- Les principes généraux de sécurité incendie
- Le respect de la vacuité des dessertes des bâtiments
- L'intérêt du cloisonnement, la vérification des dégagements
- Les désenfumage, l'éclairage de sécurité et les moyens de secours.

LES INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Les installations électriques.
- Le fonctionnement d'un poste de sécurité.
- Conduite d'une ronde de sécurité et surveillance des travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Appel et réception des secours publics.
- La sensibilisation des occupants de l'établissement sur les mesures de sécurité.
- Les missions du service de sécurité incendie.

PRATIQUE

- Visite de deux ERP et d'un IGH (visite virtuelle en cas de non disponibilité des locaux) avec étude approfondie des équipements techniques, des risques et de la disposition des lieux.
- Appel et réception des services publics de secours.
- Application des consignes de sécurité.
- Entretien et vérification des installations élémentaires.
- Lecture et manipulation des tableaux de signalisation incendie.
- Exercice de sortie d'un local enfumé par des fumées odorantes froides et non toxiques.
- Organiser et réaliser des rondes.

ÉVALUATION

- Épreuve écrite (30 mn) : QCM de 30 questions.
- Épreuve pratique (15 mn par stagiaire) : ronde et mise en situation avec anomalie et sinistre en ERP et devant un jury.

RS 5641 - Échéance au 31/12/2026
Certificateur : Ministère de l'Intérieur et de l'Outre Mer

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.